

Mgr Léonard et l'autorité

Paul Löwenthal¹

Mgr Léonard sait que ma préférence n'allait pas à lui pour succéder au cardinal Danneels. Pourtant je ne saurais le diaboliser. C'est qu'avec d'autres, j'ai notamment eu avec lui un entretien sur des sujets qui fâchent. Elle n'a abouti qu'à un désaccord sur tous les points – mais aussi à sa bénédiction pour poursuivre notre collaboration, avec son appui. C'est qu'il avait reconnu chez nous une loyauté ecclésiale, certes différente de celle qu'il souhaiterait mais sincère et argumentée : cela lui suffisait.

L'homme

Plusieurs témoignages confirment que le philosophe André Léonard apprécie et accepte le débat d'idées et respecte les personnes qui discutent honnêtement. Cela lui permet d'accepter un certain pluralisme intellectuel. Puisqu'il a déjà montré cette qualité, j'espérerais pouvoir continuer à faire fond sur elle. D'autant qu'il se dit moins raide qu'au moment où il devint évêque de Namur.

Cela ne suffira pourtant pas à lui éviter de nouveaux désaccords et conflits, avec ses confrères évêques, avec ses curés et avec ses ouailles. Nous courons, en Brabant comme au niveau national, le risque d'un blocage entre les désirs contradictoires de l'évêque et de ses troupes. Contourner discrètement les obstacles d'autorité pour éviter l'immobilisme, ou faire le gros dos pour ne pas suivre ses impulsions, cela ne fait pas une pastorale.

On ne convainc ni ne séduit en agressant ou en dépréciant des spiritualités et des témoignages de vie qui se veulent chrétiens, même s'ils apparaissent, temporairement peut-être, hétérodoxes : l'histoire de l'Église est pleine de condamnations qui furent ensuite rapportées... « Ta foi t'a sauvé(e) » répète Jésus dans les évangiles. Ce qui est dès lors en cause, c'est l'autorité dans l'Église.

L'autorité

Autorité vient du latin *augere*, augmenter. Les « augustes » pasteurs, enseignants et guides, font croître et « autorisent » leurs disciples. C'est que notre foi doit être notre foi, notre discernement moral doit être notre discernement, en conscience : nous sommes tous responsables de ce que nous faisons – fût-ce obéir ! C'est aussi que nous sommes collectivement responsables de notre Église comme de notre société. Mgr Léonard et ses interlocuteurs critiques partagent cette vision : c'est un bon point de départ.

Une autorité instituée, comme celle des évêques ou des curés, couvre des responsabilités. Elle doit donc s'accompagner des pouvoirs correspondants. Mais cela ne suppose pas la concentration des pouvoirs dans leurs seules mains. Entre les évêques et les curés, les curés sont « seuls maîtres après Dieu à leur bord » : c'est l'évêque qui décide de leur affectation et qui canalise l'action propre au diocèse, mais il a tout compte fait peu d'ordres concrets à donner à ses curés. Entre l'archevêque et les évêques, ceux-ci gardent la main : l'archevêque préside la conférence épiscopale, mais celle-ci n'a qu'un rôle de coordination ; au-delà, Mgr Léonard n'aura que l'autorité personnelle « charismatique » que ses confrères lui reconnaîtront. Sinon, son pouvoir sera surtout de blocage.

Tout cela permet qu'un « bon » évêque résiste à son « méchant » archevêque, un « bon » curé à son « méchant » évêque. Mais cela permet aussi qu'un « méchant » évêque résiste à son archevêque, un « méchant » curé à son évêque. La solution ? Elle est dans des procédures et des recours, que le droit canon n'instaure pas mais n'interdit pas. Dans une paroisse, rien d'important ne devrait être décidé que par une majorité du conseil et avec l'accord du curé. Si l'accord ne se fait pas, même après une médiation du doyen, un recours à l'évêque doit être possible. Et si l'évêque et son curé ne s'accordent pas, un recours au conseil presbytéral (où l'on reste entre clercs) doit aussi être possible. Dans un diocèse, les décisions devraient semblablement être prises en conseil pastoral, à la double majorité des représentants du laïc et de l'évêque. Avec un recours possible auprès de l'archevêque ou d'une instance mise place par la conférence épiscopale.

Cela risque d'être lourd ? Il faut assurément veiller à ne porter aux instances supérieures que ce qui en vaut la peine. On espérera, au demeurant, que la seule possibilité d'un recours incitera les parties à s'accorder : dans l'Église aussi, un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès ! Du moins ce genre de procédure éviterait-il le face à face conflictuel et délétère que l'on observe dans des paroisses

¹ Professeur émérite à l'UCL, ancien président du Conseil interdiocésain des laïcs.

ou dans certains diocèses. Et cela permettrait de gérer les désaccords inévitables entre des personnalités fortes (cléricales ou laïques, d'ailleurs) qui professent des visions différentes sur l'Église.

L'image

Cela nous oblige à mentionner un problème encore : c'est Mgr Léonard désormais qui se présentera (et en tout cas sera reçu) comme « la voix de l'Église » de Belgique. Il ne l'a pas caché, ce sera la voix de l'Église officielle : Rome. Ce n'est pas vraiment l'Église universelle et ce n'est en tout cas pas majoritairement la voix de l'Église qui est en Belgique. C'est elle qui a tort ? Cela se discute – et de toute façon, l'unité se construit, elle ne s'impose pas. Cela devrait inciter notre nouvel archevêque à éviter les prises de position tranchées sur des enjeux de société qui sont controversés au sein même de notre Église et qui (ceci légitimant cela) sont jugées différemment par d'autres Églises chrétiennes.

Mgr Léonard ne devra évidemment pas cacher ses convictions, mais faire place à d'autres discernements : créés créateurs, libres, autonomes et responsables, les chrétiens ont le droit à faire valoir leur opinion ou leur sentiment ! Leur adéquation à la doctrine officielle romaine n'est pas si importante que cela, car être chrétien, c'est suivre Jésus Christ ; la doctrine de la foi n'est pas la foi, et c'est la foi qui compte. Suivre Jésus Christ a, dès la primitive Église, été vécu de façon diverse.

On devrait au moins s'accorder pour dire que c'est la mission de l'Église qui est en cause, et non l'amour propre ou les convictions des personnes. Son expérience namuroise aidant, Mgr Léonard pourrait trouver ici de quoi éviter des blocages frustrant tout le monde, lui le premier, et même de quoi sortir de ceux qui, notamment dans le Brabant wallon, découragent aujourd'hui des bonnes volontés et vident des églises.